

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 28/11/2023

Présents : Stéphane ATTAL, Emmanuel BOIGE, Véronique BRUGNON-NOUVEL, Pierre-Marie COQUET, Jean-Brice DE BARY, Véronique FAUCHIER, Claire LE FLOCH, Nathalie MAUBOURGET, Pascal MEYVAERT, Bernard ODDOS, Nicolas SAINMONT.

Absents excusés : Jean-Christian BASSET, Luc DUQUESNEL (pouvoir Dr Meyvaert), Yannick FREZET, Jean-Daniel GRADELER (pouvoir Dr Oddos), Antoine GRISONI (pouvoir Dr Boige), Pierre-Henri MAILHES (pouvoir Dr Attal), Elisabeth LEBLOND, Delphine NIEDZELA (pouvoir Dr Meyvaert), Didier RONDINET (pouvoir Dr Oddos), Charles SINGER (pouvoir Dr Meyvaert).

Ordre du jour :

- Pouvoirs à donner,
- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 29/11/2022,
- Rapport moral 2023 du Président et vote,
- Rapport financier 2023 du Trésorier et vote,
- Fixation du montant de la cotisation 2024,
- Projections 2024,
- Questions diverses.

L'assemblée générale du SMCG-CSMF s'est réunie en visioconférence. Début de la réunion à 20h30.

- Répartition des pouvoirs.
- Validation du compte rendu de l'AG du 29/11/2022 : pas de remarque. Voté à l'unanimité.
- **Rapport moral du Président :**

- **Négociations en cours nouveau décret Medco avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) :** La réunion du 18/09/2023 a été une belle surprise puisque validant notre principale revendication : scinder les fonctions de médecin coordonnateur et de médecin prescripteur en EHPAD avec 2 contrats distincts, mais qui peuvent être exercées par le même médecin s'il l'accepte. Ce ne sont pas les PPL qui feront la Loi, mais c'est bien le Ministère qui a la main et donc notre groupe de travail. Discours totalement opposé à celui de la réunion précédente en février dernier (avec un changement d'interlocuteur à la DGCS), en espérant que tout ne change à nouveau pas totalement lors de la prochaine réunion. Accord de l'AG pour le document que j'ai transmis à la DGCS (en PJ) à propos des questions qui avaient été posées par la DGCS suite à la dernière réunion à propos de la répartition des missions de coordination entre IDEC et Medco, la télécoordination et le temps de travail du médecin prescripteur en EHPAD, avec une réserve quant à la possibilité technique d'assurer l'ensemble des fonctions en distanciel (exemple donné du circuit du médicament).

J'ai fait part de mon expérience en cours de télécoordonnateur en EHPAD depuis mi-septembre 2023 qui devrait me permettre de me faire une idée. Mon contrat, avec la société TELEMEDICARE, a été transmis pour avis au Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). Il m'a été demandé de le soumettre également à l'ARS dont je dépends. J'ai également sollicité la DGCS le 27/11/2023 par mail pour demander quand aurait lieu la prochaine rencontre du GT.

- **Position de notre syndicat par rapport au projet de Loi sur la Fin de Vie (Mme FIRMIN LE BODO) :** unanimité de l'AG sur la ligne que j'ai fixée dans ma lettre de fin août et que je défendrai donc au nom du syndicat. Il a été souligné l'importance de la formation des équipes sur l'accompagnement de fin de vie : je rappelle que l'ACFM propose des formations de très grande qualité à ce sujet.

SMCG-CSMF



- **CNPG** : nouveau président élu début juillet, Olivier GUERIN (PU-PH à Nice). Poste de Vice-Président en ce qui me concerne au nom du SMCG-CSMF. Gouvernance manifestement plus démocratique. Mais la position des gériatres est toujours d'arriver à ce que tous les médecins intervenant dans les EHPAD soient des gériatres et non plus des médecins généralistes. Les médecins généralistes sont "tolérés faute de mieux" dans l'intervalle. (Information supplémentaire que je n'ai pas donnée lors de l'AG : lors de la discussion en conseil d'administration du CNPG à propos de la création du métier d'IPA en gériatrie, il a été dit que ce serait bienvenu comme ça ne peut pas être pire que les médecins généralistes, ce dont je me suis offusqué !).

- **GT gériatres libéraux** : Pierre-Marie COQUET sera notre interlocuteur à ce sujet par délégation d'Olivier GUERIN aux syndicats SMCG-CSMF et ANGGEL (Association Nationale des Gériatres et Gérontologues Libéraux).

Le rapport moral du président a été validé à l'unanimité après vote.

- **Rapport du Trésorier** : Emmanuel BOIGE n'ayant pas reçu les informations au préalable, je demande à l'AG de voter pour l'approbation des comptes sachant que la seule dépense en 2023 concerne le don annuel de 1500 € qui est fait au syndicat Les Généralistes-CSMF pour la mise à disposition de son l'assistante, Laurence NOEL, que je remercie vivement pour le travail effectué et le soutien apporté. Je demande que cette somme soit reconduite en 2024. Le montant des recettes pour 2023 est de 1080 € soit 18 cotisations (hors adhérents CSMF).

Le rapport de Trésorerie est validé à l'unanimité après vote.

- **Vote du montant de la cotisation 2024** : il est maintenu à 60 €.

J'informe de la possibilité de cotiser via le lien Helloasso. Il est demandé que ce lien soit largement diffusé et apparaisse rapidement sur le site internet. Comme je rappelle que les adhérents CSMF sont exemptés de cotisation spécifique au SMCG-CSMF, Pierre-Marie COQUET appelle à une cotisation de soutien ou un don au syndicat, y compris par les adhérents CSMF. Il a été décidé que cela apparaîtrait clairement dans le prochain appel à cotisation.

Lien pour renouveler sa cotisation 2023 : <https://urlz.fr/oLvD>

- **Divers :**

- Nathalie MAUBOURGUET, Présidente de la Fédération Française des Associations de Médecins Coordonnateurs en EHPAD (FFAMCO) nous informe que la Fédération a appelé à un boycott du Congrès National des Médecins Coordonnateurs d'EHPAD (CNMC) qui a lieu tous les ans en avril à Montpellier. En effet, les structures qui soutenaient cette manifestation n'ont pas été conviées au Comité d'organisation pour 2024. La question s'est posée que les structures représentatives des Medco organisent leur propre manifestation annuelle. L'Association Nationale des Médecins Coordonnateurs et du Secteur médico-social (MCOOR) a proposé de se greffer aux journées de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG) comme par le passé. J'ai, au nom du SMCG-CSMF, donné ma préférence pour cette dernière solution vu la complexité et les difficultés de financement de ce genre de manifestation.
- Pierre-Marie COQUET souhaite que le SMCG-CSMF rappelle aux représentants de la CSMF dans les négociations conventionnelles notre souhait de voir majorer la visite en EHPAD à hauteur au moins de VGS+MD+MU comme durant la pandémie ou VL ; ces visites étant toutes à considérer comme complexes comme il s'agit de suivi de personnes fragiles poly-pathologiques. Cette demande sera transmise aux intéressés à la demande de notre AG.

Fin de l'AG à 22h15.

Docteur Pascal MEYVAERT,
Président

SMCG-CSMF

SYNDICAT DES MEDECINS COORDONNATEURS, EHPAD ET AUTRES STRUCTURES, GENERALISTES OU GERIATRES
79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS – Tél. 01.43.18.88.30 mail : secretariat@smcg-csmf.org